

*y est z'ici pour son compte.* » Et les vertueuses autorités se retirèrent en disant assez haut : « *Vive Tellier, ça ne va déjà pas tant mal pour nous, puisqu'on f.. de-dans les aristocrates.* »

« Je m'attendois à être interrogé dans la journée. Je ne fus point appelé. Mais les 24 heures dans l'espace desquelles la loi veut qu'un homme arrêté soit entendu n'étant pas encore expirées, je n'avois pas le droit de me plaindre.

« Je croyois, après la première visite que j'avois reçue, être quitte de toute autre. Il m'en fallut subir le lendemain non-seulement une seconde, mais encore celle de leurs femmes, de leurs sœurs, de leurs amis, de leurs amies, des petits garçons et des petites filles. Les uns se contentoient de me regarder, les autres me questionnoient, et quelques brocards étoient toujours mêlés aux diverses questions. On se succédoit sans intervalle ; ceux-là entroient, ceux-ci sortoient ; vous auriez dit qu'il y avoit écrit sur la porte : *Spectacle curieux et divertissant.* Je crus, pour un moment, que j'étois un de ces objets extraordinaires qu'on montre pour 2 sous à la foire.

« Cette seconde journée se passa sans que je fusse interrogé, mais comme il s'étoit écoulé bien plus de 24 heures depuis mon arrestation, j'en fus d'autant plus surpris, que Perret, avant d'être nommé agent national, avoit vivement déclamé, dans une séance des Jacobins, contre les fonctionnaires qui ne se conformoient pas rigoureusement à la loi.

« *Enfin, le troisième jour, un guichetier vint m'avertir que j'étois attendu pour être conduit à la Maison-Commune, où je devois subir mon interrogatoire.* »

Là s'arrête le récit de Pelzin. On vient de lire cet interrogatoire avec les autres pièces du procès.

Rendu à la liberté, l'audacieux écrivain trouva des amis et des abonnés pour fonder et soutenir son journal. Sa plume, trempée dans du fiel, fit plusieurs fois pousser des cris de fureur aux hommes à qui la Convention avoit confié le pouvoir. Pelzin les poursuit sans relâche et sans pitié. Tantôt il rappelle les crimes qu'ils ont commis, tantôt il publie les concussionnements dont ils se sont rendus coupables. Dans ses pages le ridicule touche à l'horrible, le burlesque à l'odieux. Il fouille dans les ordres secrets, dans les renseignements, dans les correspondances, et l'on est confondu des choses qu'il en retire et qu'il expose au grand jour. Ces révélations sont de l'histoire. Imprimées dans le journal, elles acquièrent une publicité qui ne leur étoit pas destinée et qui redouble, s'il est possible, leur atrocité ou leur laideur. Qu'on